



Chambres
de Métiers
et de l'
Artisanat

RECDU 17.10.25 2430

Régie de recettes de la CMA-IDF.

Décision modificative n°1 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant sur le site de CMA Formation Roissy Pays de France (ex IMA de Roissy).

Le président de la chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France ;

Vu le code de l'artisanat,

Vu le décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020 portant création des chambres de métiers et de l'artisanat régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre -Val de Loire, Corse, Grand-Est, Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Normandie et Occitanie, Pyrénées -Méditerranée,

Vu la délibération portant élection de Monsieur Francis BUSSIERE en qualité de président lors de l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 15 novembre 2021,

Vu l'agrément du trésorier de l'établissement assurant les fonctions de comptable,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2021 portant institution d'une régie de recettes auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France ;

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant sur le site de l'IMA de Roissy ;

Vu l'article 25-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat attribuant une prime forfaitaire mensuelle pour les opérations d'encaissement et de décaissement ;

Considérant la nécessité de désigner un régisseur suppléant

Décide,

Article 1 : Les articles 2 et 5 de la décision susvisée sont modifiés comme suit :

A compter du 1^{er} septembre 2025, Madame Emilie SIROP, [REDACTED], est nommée régisseur suppléant.

Article 2 : Le reste est sans changement.

Article 3 : La présente décision est notifiée à l'intéressée et publiée sur le site internet de la CMA IDF.

Fait à Paris, le 31 août 2025.

Le Président,
Francis Bussière

Pour agrément
Le Trésorier,
Vincent Diot

Le régisseur suppléant
Madame Emilie Siroop
Signature précédée de la mention manuscrite
« vu pour acceptation »

Vu pour acceptation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

72-74, rue de Reuilly • S0315 • 75592 Paris Cedex 12 • +33 1 80 48 26 00 • contact@cma-idf.fr • www.cma-idf.fr
Siret : 130 027 972 00012 • N° Organisme de formation : 11756120375 Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020